

**CHECK AGAINST
DELIVERY**

Algeria Hen

**INTERVENTION DE LA DELEGATION ALGERIENNE
A LA 43^{EME} SESSION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'ONU**

VIENNE, 23-25 JUIN 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais vous exprimer, au nom de la délégation algérienne, toutes mes félicitations pour votre élection à la présidence de cette session et vous assurer, ainsi que tous les membres du Bureau, de notre entière coopération pour l'accomplissement de votre mission.

Qu'il me soit également permis de rendre hommage à votre prédécesseur, S.E.M. Tebogo Joseph SEOKOLO, Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Afrique du Sud, aux autres membres du Bureau sortant ainsi qu'au Secrétariat de l'ONUDI pour la préparation de cette session.

J'aimerais aussi remercier le Directeur général de l'ONUDI, M. Li Yong pour son allocution d'ouverture et pour sa volonté affichée de hisser notre Organisation à la hauteur des besoins et des attentes des Etats membres.

Ma délégation souscrit aux déclarations prononcées au nom du Groupe des 77 et la Chine, du Groupe africain et du Groupe des pays arabes.

Monsieur le Président,

La délégation algérienne prend note du rapport de la 31^{ème} session du Comité des Programmes et des Budgets ainsi que des ajustements apportés au projet de budget-programme de l'ONUDI au titre de l'exercice 2016-2017.

Ma délégation se félicite des discussions fructueuses et de l'esprit de consensus ayant marqué les travaux de cette session favorisant une solution équilibrée, à travers l'approbation d'un budget établi sur la base d'une croissance réelle zéro.

Dans ce contexte, ma délégation apprécie hautement l'organisation de consultations informelles ayant réuni le Directeur général de l'ONUDI et les représentants du Groupe africain au sujet de la question des ressources spéciales pour l'Afrique.

A cet égard, l'Algérie accueille favorablement la décision de maintenir la base de financement des ressources spéciales pour l'Afrique au sein du budget régulier de l'ONUDI.

En outre, il y a lieu de noter, pour s'en féliciter, la flexibilité dont a fait montre le Groupe africain en acceptant la réduction du montant attribué à ce fonds afin d'aider l'ONUDI à faire face aux difficultés financières actuelles. Ceci dénote, une fois de plus, de l'attachement indéfectible des pays africains au mandat et aux objectifs de l'Organisation.

Nous tenons à saluer les assurances du Directeur général sur l'augmentation de ce montant aussitôt que l'ONUDI retrouve sa santé financière dans un avenir que nous souhaitons très proche.

Aussi, nous nous félicitons de l'engagement du Directeur général à maintenir l'appui qu'apporte l'ONUDI aux activités financées par ces ressources et nous l'invitons à accorder une attention particulière à la Conférence Africaine des Ministres de l'Industrie ainsi qu'à la Conférence ministérielle des Pays les Moins Avancés.

Dans ce contexte, nous appelons l'ONUDI à maintenir, voire renforcer la dynamique actuelle de sa coopération avec l'Union Africaine pour l'accompagner dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 qui traduit la volonté de développement accéléré du continent, notamment dans ses dimensions liées au développement économique et social et à l'intégration régionale.

Dans le même sillage, l'Algérie aimerait réitérer son appel pour que la priorité dans l'action de l'ONUDI soit accordée aux pays africains en général, et à ceux de la catégorie des Pays les Moins Avancés en particulier, dans le but de répondre à leurs besoins spécifiques en matière de développement industriel. Cette priorité devrait porter aussi bien sur les modalités traditionnelles de prestation de services que sur la mise en œuvre opérationnelle de programmes de développement industriel inclusif et durable pour promouvoir des partenariats entre pays.

Nous sommes convaincus que les deux expériences pilotes en cours, en Ethiopie et au Sénégal, déboucheront sur les résultats escomptés et serviront de base pour l'extension de cette approche, nouvelle et innovante, de partenariat pour la prestation des services de l'ONUDI en Afrique.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les ajustements proposés à la structure du réseau de bureaux hors siège, ma délégation qui s'attache à la présence de l'ONUDI en Algérie attend avec beaucoup d'intérêt la présentation d'un plan d'action global sur la politique d'activités sur le terrain à la 16^{ème} Conférence générale et réitère, par la même occasion, l'appel au Directeur général pour que la mise en œuvre de ce plan soit opérée d'une manière progressive et en étroite coordination avec les Etats membres concernés.

Par ailleurs, ma délégation aimerait réitérer son appui à la proposition du Directeur général d'établir un Compte spécial pour faciliter la réception, la gestion et l'utilisation des contributions volontaires, de même que la mise en place d'un Fonds d'équipement pour faire face à de grosses dépenses d'équipement ou de remplacement.

A cet effet, nous invitons l'ONUDI à s'inspirer des mécanismes semblables qui existent au niveau d'autres organisations internationales basées à Vienne, à l'instar de l'AIEA et de l'OTICE.

Monsieur le Président,

En guise de conclusion, j'aimerais réitérer le soutien de notre pays au Directeur général de l'ONUDI et son équipe pour les efforts dignes de considération et d'éloges visant à faire face aux difficultés inhérentes au contexte actuel, engendrées notamment par les décisions regrettables de certains pays de quitter l'Organisation.

Mon pays qui reste attaché au mandat de l'ONUDI appelle de ses vœux l'optimisation du contexte actuel, marqué par de nombreuses opportunités dont l'agenda de développement post-2015, en faveur du renforcement du rôle et de la place de l'ONUDI.

Nous sommes convaincus que la réalisation de cet objectif demeure tributaire de la volonté des Etats membres qui sont plus que jamais appelés à conjuguer leurs efforts et à mettre à la disposition de l'Organisation les moyens nécessaires pour l'accomplissement de son mandat.

Merci de votre attention.

